

## SUIVI DU CHÔMAGE PARTIEL...

La commission de suivi (DG et 2 personnes par Organisation Syndicale) s'est réunie le 26 novembre 2009 à Saint-Cloud. A retenir de cette réunion...

### → 17400 H DE FORMATION

Au total, 2676 salariés des établissements d'Argenteuil, Biarritz, Martignas et Seclin auront eu un entretien individuel. Au 02/11/2009, 17 400 H de formation sont comptabilisées (dont 13200 H réalisées en interne). 90% des formations concernent nos cœurs de métiers.

Argenteuil	4 950 H	Ajusteur / Monteur, CATIA V5
Biarritz	6 700 H	Assemblage montage aéronefs, Maintenance
Martignas	3 730 H	Assemblage montage aéronefs, Câblage
Seclin	1 900 H	Assemblage montage aéronefs, Traitements et Protection, Fabrication Pièces Élémentaires
Mérignac	120 H	Découpe et réparation matelas, Maîtrise outil PBC

### → 170 SALARIÉS CHANGENT OU VONT CHANGER DE METIERS

Argenteuil	20 pers	Vers le métier d'Ajusteur
Biarritz	75 pers	Vers les métiers de câbleur, contrôleur, tuyauteur
Martignas	28 pers	Vers les métiers de câbleur et peinture
Seclin	47 pers	Vers les métiers d'ajusteur, aménageur, ouvrier, traitement thermique, contrôleur, préparateur, mécanicien de maintenance

### → 2635 SALARIÉS EN CHÔMAGE PARTIEL

En moyenne, 2635 personnes sont en chômage partiel selon un calendrier prévisionnel allant jusqu'à fin février 2010. A noter que Seclin, établissement qui était le plus durement touché par le chômage partiel, s'est vu confier des travaux en anticipation, ce qui évite une semaine de chômage partiel début décembre.

### → INDEMNISATION

La DG a présenté un cas réel d'indemnisation d'un salarié ayant un salaire de base de 1930 € et une prime d'ancienneté de 290 €. Pour 20 jours chômés la perte est de :

Pour 20 jours de chômage		Avec 13 <sup>ème</sup> mois mensuel	Avec ½ 13 <sup>ème</sup> mois semestriel	A noter, 64 salariés en chômage ont bénéficié de la RMG (Rémunération Mensuelle Garantie) soit 27 personnes à Argenteuil, 11 à Biarritz, 9 à Martignas et 17 à Seclin.
Octobre	5 jours	32,69 €	12,89 €	
Novembre	11 jours	57,37 €	9,38 €	
Décembre	4 jours	37,86 €	106,90 €	
<b>Perte totale</b>		<b>127,92 €</b>	<b>129,17 €</b>	

*Pour info, l'Accord National Interprofessionnel (ANI) du 2 octobre 2009 signé par toutes les Organisations Syndicales Nationale après notre accord "Dassault" comporte une disposition pour l'acquisition des droits à congés payés. Questionnée sur l'impact de ce texte sur la journée dite de partage, la DG répond qu'elle n'est pas de nature à remettre en cause cette journée car celle-ci finance également le biseau équipiers amélioré, le maintien des garanties prévoyance, le maintien de l'acquisition de jours de RTT/Capitalisation. Elle ajoute que si une deuxième période de chômage partiel était nécessaire, conformément à l'Accord Dassault, elle ne demandera pas une deuxième journée de partage.*

### → 98 SALARIÉS EN MOBILITÉ INTER ETABLISSEMENTS

**Argenteuil** : 4 personnes vers Istres et 14 vers Mérignac. **Biarritz** : 5 personnes vers Istres et 45 vers Mérignac. **Martignas** : 30 personnes vers Mérignac.

### → AUTRES DONNÉES

INTÉRIM	25 personnes en décembre 2009 contre 242 en décembre 2008
ÉQUIPES	527 équipiers en octobre 2009 contre 1085 en janvier 2009
HEURES SUP	47 768 H Complémentaires et Supplémentaires de janvier à septembre 2009 contre 133 000 H l'an dernier à la même période.